



Tous les conseillers étaient présents.

### **Comptes administratifs 2018 et budgets primitifs 2019**

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs et comptes administratifs suivants :

#### **Comptes administratifs 2018 de la commune**

- Dépenses de fonctionnement	: 233 152,92 €
- Recettes de fonctionnement	: 508 763,03 €
- Dépenses d'investissement	: 83 232,73 €
- Recettes d'investissement	52 133,26 €

#### **Budget primitif 2019 de la commune**

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 566 981,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 238 386,00 €

#### **Fixation des taux d'imposition 2019**

- Taxe d'habitation :	8,70 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	45,99 %

(Maintien des taux d'imposition 2018)

#### **Vote des subventions 2019 aux associations**

- Comité des Fêtes	: 160 €
- Comité des Fêtes pour feu d'artifice	: 1 650 €
- Club gym de Saint Hilaire	: 160 €
- Association sportive ASSHML	: 160 €
- Société de Chasse	: 500 €
- Société de Chasse pour aide loyer du local	: 200€
- FNACA section St Hilaire	: 160 €
- Marcheurs de l'Aigue Blanche	: 160 €
- Club St Hilaire Amitiés	: 160 €
- Les Inséparables	: 160 €
- Les Inséparables organisation foire annuelle	: 300 €
- Saint Hilaire Evasion sportive	: 160€
- Association France Alzheimer Loire	: 80 €
- Centre Léon Bérard lutte cancer	: 80 €
- Secours Populaire	: 100 €
- Restos du cœur	: 80 €
- Sou des Ecoles Publiques	: 300 €
- Voyages scolaires, 25 % du montant du voyage dans la limite de 50 €	:1000 €
- Ecole Saint Joseph par élève de la commune	: 814 € soit 6769€
- Lycée agricole de Ressin 50 € par élève	: 50 €
- Maison Familiale Rurale Montbrison 50 € par Elève	: 50 €
- ADMR portage de repas	: 600 €

#### **Rénovation appartement route de Valprivas**

Le conseil municipal procède à l'examen des devis complémentaires (reçus depuis le dernier Conseil Municipal) pour les travaux.

Les demandes de subventions sont faites auprès du Conseil Régional, du Département, Loire Forez et le S.I.E.L.

### **Programmes de réfection des chemins ruraux**

Un état des lieux des chemins ruraux (chemin de desserte des parcelles agricoles et chemins de randonnée) sera réalisé prochainement. Le département apporte une aide à cette opération et les travaux (nivelage, coupées et empierrage si possible) pourront être réalisés sur trois ans.

### **Aire de jeux**

Il est prévu l'acquisition et l'installation d'un baby foot pour compléter l'aire de jeux communale de la Quérette.

### **Illuminations**

Les illuminations et les décors de Noël seront renouvelés cette année pour un montant de 2.225 €.

### **Dates à retenir**

- Nettoyage de printemps avec les associations de la commune le samedi 27 avril à 14h ; RV devant la mairie
- Elections européennes le dimanche 26 mai
- Passage du tour de France sur la commune le dimanche 14 juillet

Le Maire

Nicole GIRODON